

Allez Hope !

Les 13 actes des jeunes des Pays de Loire pour la COP21

Nous, Génération21, sommes submergés par une foule de mots lourds et alarmants. Le monde s'essouffle, le futur se ternit, les images nous empoisonnent.

Autant de raisons qui nous poussent, nous, lycéens et apprentis de la Région des Pays de la Loire, à marcher sur votre chemin. Nous avons de 15 à 25 ans et nous n'avons pas l'intention de vous laisser « dis-courir » sur notre avenir.

C'est pourquoi nous nous dressons aujourd'hui contre votre inaction, votre passivité, votre immobilisme. Car l'horizon que vous nous dessinez est, à nos yeux, définitivement trop sombre !

Depuis 6 ans, la totalité des centres de formation des apprentis et des lycées de notre région est engagée dans une démarche éco-responsable. 2 500 jeunes éco-référents sont déjà unis pour agir au cœur du plus grand bouleversement de notre siècle.

Vous ne nous avez pas laissé le choix.

Nous refusons votre héritage. Vos postures provoquent en vous des regrets, on ne peut vivre avec des regrets, pour nous il s'agit d'être de notre temps, sur notre Terre.

Depuis le sommet de la Terre en 2012, une mobilisation sans précédent de la jeunesse a eu lieu en Pays de la Loire. Les éco-référents ont travaillé et travaillent encore à bousculer les habitudes de fonctionnement de nos établissements. Nous avons réinterrogé les principes de gouvernance et les relations entre l'ensemble des parties prenantes.

Nous voulons être acteurs, à part entière, des initiatives à venir.

Laissez-nous le soin de décider du scénario : 13 Actes des jeunes des Pays de la Loire.

Écoutez-nous,

Regardez-nous,

Vous avez en face de vous le meilleur des « casting » !

Action 1 : Et si on appliquait le programme ?

« Il est obligatoire d'intégrer le développement durable dans tous les programmes scolaires et toutes les disciplines, de la maternelle au baccalauréat. » Charte de l'environnement, circulaire du 4/02/15. Dans tous les lycées de France, l'Education Nationale doit faire adopter cette dynamique environnementale à travers le programme d'enseignement moral et civique. Qu'en est-il de l'application de ces injonctions ? Par souci de boucler un programme, ces notions passent le plus souvent « à la trappe » alors qu'elles sont essentielles. Formons-nous et formons nos communautés éducatives à enseigner, transmettre et partager les valeurs du développement durable de manière plus concrète. Impulser, avec le concours des médias, une journée nationale pour l'engagement des jeunes en faveur de la planète. Pérenniser, en créant des interactions entre écoles, collèges, lycées et centres de formations des apprentis, avec les éco-référents, dans un même territoire. Matérialiser, par un événement de dimension locale afin de donner de l'ampleur aux actions réalisées par chacun. Alors, mobilisons-nous !

Action 2 : Décoïçons le système !

Dans de nombreux lycées de France, l'absence de tri des déchets, la mauvaise gestion des espaces verts, le gaspillage alimentaire ou énergétique font encore des ravages. Et les commissions éco-responsables, éco-référentes et autres groupes « militants » restent parfois bien isolés dans leurs actions. Créons une instance lycéenne, reconnue par le ministère, tenue de fixer chaque année des objectifs précis en matière de développement durable. Et commencer par toutes les solutions anti-gaspillage : poubelles de tri-sélectif obligatoires, calcul de l'empreinte carbone, économie d'énergie, gâchimètre, etc. Cette instance centraliserait aussi toutes les initiatives de l'établissement et partagerait les bonnes pratiques. C'est ça aussi la démocratie participative !

« Les lycées ne sont pas exclus et sont appelés à entrer dans une politique d'éco-responsabilité et à transmettre les valeurs d'une société soucieuse de l'avenir de la planète. Formons l'éducation à l'évolution de nos habitudes contre le réchauffement climatique. »

Pierre, lycée David d'Angers (Maine-et-Loire)

Action 3 : Transmettons le savoir-faire de nos établissements

Les lycées et centres de formation des apprentis regorgent d'idées et de créativité quant à leur investissement dans le développement durable. Ces méthodes et bonnes pratiques doivent être transmises à tous ceux qui souhaitent s'investir davantage dans les établissements. Communiquons, transmettons notre savoir-faire et secouons les réfractaires et les timides ! Nous préconisons de créer un recensement régional médiatisé de l'empreinte écologique des lycées et un référencement de leurs initiatives « développement durable ». Cette action permettrait un partage d'expériences et impliquerait chaque partie prenante : lycéens, enseignants, direction, restauration scolaire. Et pour sensibiliser davantage les élèves, un défi « rejet de CO₂ » pourrait être mis en place : pour les volontaires, calcul de la moyenne journalière du rejet en CO₂ avec tableau comparatif des progrès ou des marches-arrières.

Action 4 : Pour faire face aux changements, place aux événements !

Les événements sont des moyens ponctuels pour retenir des messages forts. Ils incitent la participation de chacun et sont d'une grande visibilité. Le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie propose chaque année une semaine européenne du développement durable. Mais cette initiative repose seulement sur la volonté des établissements. Il est nécessaire de la rendre obligatoire, tout en laissant la liberté aux communautés éducatives de proposer leurs propres initiatives. Ceci peut se traduire par une action autour des déchets, un concours d'innovation, la création d'un potager, l'implantation d'une ruche, la venue d'une personnalité ou de professionnels autour des questions de l'environnement, etc. Cette semaine du développement durable permet d'impulser la création de projets à long terme et reste un moyen ludique et pédagogique d'instaurer les pratiques éco-responsables dans nos lycées. Parfois il faut contraindre, pour le bien de tous !

« Aller à la COP 21, c'est montrer que les jeunes se mobilisent et c'est pouvoir vivre un événement et en être le porte-parole par la suite »

Pauline, lycée Saint-Aubin La Salle (Maine-et-Loire)

Action 5 : Le tri des déchets : Trop de blabla, pas assez de résultat !

Le tri des déchets occupe une place importante dans notre société. Cependant, on constate une marge entre la prise de conscience et la concrétisation. Selon le journal Le Monde*, seulement 36% des lycéens trient systématiquement leurs déchets. Ce pourcentage montre le manque d'investissement des établissements. Les différents îlots de recyclage sont peu différenciés, ce qui amène la confusion dans les esprits. Comment les futures générations pourraient-elles trier si elles ne sont sensibilisées ni chez elles, ni dans leurs établissements ? Nous devons généraliser l'installation de poubelles de tri dans les établissements scolaires et faciliter le réflexe du tri, en introduisant des supports de communication évocateurs : photos des objets

recyclés sur les poubelles, voire objets réels collés sur chaque îlot. Un projet ludique qui peut être mené avec les sections arts plastiques des lycées et centres de formation. Inculquons le réflexe du tri chez les jeunes. Mesdames, Messieurs, membres de la communauté éducative, recyclez vos habitudes !

**Article du 09/06/2014*

Action 6 : Fournitures scolaires ou l'art du « Grand Fourni-cyclage »

Tous les ans, les familles achètent des fournitures scolaires. Pourtant, trousse, règles, cahiers dorment déjà au fond des tiroirs, les portes-monnaies se vident (189 € par élève par an selon le journal Libération*). Notre proposition : organiser dans tous les lycées et centres de formation des apprentis de France une collecte permettant de donner une seconde vie aux matériels scolaires. Notre objectif : modifier les habitudes des consommateurs dans leurs achats scolaires, des enseignants dans leurs suggestions de matériels et des élèves dans leurs usages. Les exemples ne manquent pas : papier millimétré, papier canson et copies doubles, que tout le monde prend l'habitude d'acheter et de ne pas utiliser totalement. Cette collecte peut être rapprochée d'un dispositif de recyclage de certaines fournitures, grâce à des prestataires comme l'entreprise américaine Terracycle. Le lycée Jean Monnet des Herbiers (Vendée) a pu récolter 35 kg de stylos et autres instruments grâce à ce prestataire, dans le but d'aider une association humanitaire. Alors, familles, enseignants et professionnels français du recyclage, à vous de jouer !

**Article du 20/08/2014*

« Agir pour notre futur et se sentir utile »

Rose, lycée Victor Hugo (Mayenne)

Action 7 : Le cadre de vie se recycle aussi !

Nous avons la chance d'avoir des lycées entourés, pour la plupart, d'espaces verts. Leur entretien n'est pas toujours compatible avec les principes du développement durable. Pourtant, le respect de l'environnement et la réutilisation des ressources est primordiale. La plantation d'arbres et de plantes est un moyen facile de stabiliser les émissions de CO₂, notamment en milieu urbain. Ce sont les poumons verts de notre planète ! Le récupérateur d'eau de pluie, quant à lui, est une solution peu coûteuse pour entretenir cette végétation et ainsi limiter la consommation d'eau du robinet. Au lycée Jean Monnet des Herbiers (Vendée), la tonte différenciée, qui consiste à démarquer par des zones la fréquence de l'entretien des espaces verts, a fait économiser 15h de tonte, 15m³ de déchets de tonte et 30 litres de gasoil par an ! Comprendons le lien entre la Nature et l'Homme et incitons à la gestion raisonnée des espaces verts.

Action 8 : Faune, flore, humanité, un pour tous, tous pour un !

Si les nouvelles migrations humaines dues au climat sont en marche depuis peu, les migrations animales, elles, subissent le réchauffement climatique de plein fouet depuis longtemps déjà, impactant irrémédiablement la biodiversité. Macareux moines, ours polaires, harfangs des neiges, renards polaires, du Nord au Sud, des milliers d'espèces ont entamé une mutation et d'autres disparaissent : plus de 25% des espèces animales et végétales pourraient être anéanties d'ici 2050 selon le GIEC*. Préserver la biodiversité est un enjeu du quotidien. Dans les lycées des Pays de la Loire, nombre d'actions y participent, comme l'installation de ruches d'abeilles domestiques pour créer une colonie et du miel. Au lycée Blaise Pascal de Segré, les ruches ont été rejointes par des nichoirs pour les oiseaux. Au Lycée Nantes Terre Atlantique, des gîtes à chauves-souris les invitent à hiberner et fonder une colonie et une volière de réhabilitation de la faune sauvage et des écosystèmes participent au sauvetage de nombreux oiseaux en détresse. Ânes, moutons et boucs entretiennent durablement la tonte de l'herbe et fertilisent le sol. Autant de solutions durables faciles à mettre en place dans les établissements de formation et les communes.

**Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.*

**«Battons-nous jusqu'au bout pour que nos voix soient entendues
et nos actions appliquées de toute urgence ! »**

Abel, lycée Nantes Terre Atlantique (Ile de France)

Action 9 : Pas cher et bon, le resto scolaire local et bio

La qualité des repas en restauration collective s'améliore. Mais les cuisiniers et les gestionnaires restent sceptiques quant à l'achat de produits locaux et bio. Ils estiment que cela coûte trop cher. Halte aux idées reçues ! Manger local et bio n'est pas plus coûteux et ce sont les chefs qui le disent : en revoyant leurs méthodes d'organisation, en alternant produits plus chers et produits de base, ils optimisent leurs coûts et génèrent moins de perte. Pensons aussi aux produits issus de l'agriculture raisonnée qui répondent aux attentes du producteur et du consommateur. Elle prend en compte les contraintes économiques, en respectant l'environnement. En Pays de la Loire, 80 établissements ont déjà engagé la démarche « circuit court et bio ». Avec cette démarche, les personnels de cuisine retrouvent le plaisir de leur métier. Messieurs les gestionnaires et chefs cuisiniers, à vos achats !

Action 10 – Manger à sa faim, oui, gaspiller sans compter, non !

Un bout de pain restant, quelques légumes en trop : cela semble peu à nos yeux. Pourtant, ce gaspillage se traduit par la production de déchets, intensifiant notre empreinte carbone et augmentant les coûts de gestion du gaspillage alimentaire. Selon la fondation GoodPlanet, ce gaspillage alimentaire s'élève à 160 grammes par élève et par repas. Nous proposons à nos généreux cuisiniers d'adapter les quantités aux besoins de chaque personne. Mais que faire des déchets restants ? Plusieurs solutions existent, notamment les fournir à une usine de méthanisation qui utilise cette biomasse pour produire du biogaz. A Chantonnay, une usine de ce type est en projet et 5% de la biomasse convertie en biogaz viendra des restaurants scolaires. Cette méthode de transition énergétique rentre dans la feuille de route du plan national biogaz. Mettre le pain en bout de chaîne et installer un « gachimètre » à pain a permis à des collèges de la Région Bourgogne Franche-Comté de réduire de 70% le gaspillage de pain. Des composteurs installés dans chaque établissement scolaire peuvent transformer nos déchets organiques en compost utilisable pour le jardinage. Utiles et peu coûteuses, ces solutions peuvent facilement être mises en œuvre dans tous les établissements scolaires. Alors écoliers, collégiens, lycéens, étudiants et apprentis, offrons à nos déchets une seconde vie !

Action 11 – Marchons pour notre santé et celle de la planète !

Les transports en ville et la pollution restent problématiques dans nos milieux urbains. Les solutions alternatives à la voiture existent, mais sont encore peu répandues. Le pédibus, par exemple, est un petit regroupement d'adultes accompagnant à pieds les enfants jusqu'à l'école. C'est un moyen simple à gérer, sécurisé et 100 % écolo ! En vélo, en transports en commun ou à pieds, le trajet est alors moins stressant, sans frais de carburant, sans pollution, sans embouteillage et plus la peine de chercher une place. L'activité physique qui en résulte préserve la santé. Le pédibus rentre dans une démarche d'éco-mobilité scolaire. L'ADEME¹, a publié un plan de déplacement établissement scolaire « Se déplacer autrement, on est tous gagnants » visant à guider nos pratiques de trajets éco-responsables. Mesdames et messieurs les conducteurs, éteignez votre moteur, pédalez et marchez pour la planète !

¹Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Action 12 : Gérons notre énergie, ensemble !

La société a évolué. Elle est devenue individualiste. Les valeurs, les mœurs, les mentalités ont changé, nous avons perdu notre idée de vivre entre générations, voire même, le vivre ensemble. Créons des regroupements d'habitants de quartiers, avec, comme premier objectif un projet collaboratif d'économie d'énergie. C'est ensemble que nous pourrions veiller sur les ressources naturelles : centrales photovoltaïques, réseaux de chaleur communs, récupérateurs d'eau de pluie, de nombreux habitants explorent de nouvelles pistes, à l'image des groupements de particuliers producteurs d'électricité photovoltaïque (GPPEP). Cette association vise à fédérer les intérêts et encourager la réduction de consommation d'électricité. Allions économie circulaire, écologie et mixité sociale. C'est à l'échelle de nos quartiers, de nos lycées, que nous pouvons modifier nos habitudes de vie. Mesdames et messieurs, ouvrez votre porte, parlons-en et agissons !

Action 13 – Mettons chacun au défi !

L'ensemble de la population est informé des enjeux climatiques mais seule une infime partie s'investit. Pour encourager les citoyens à agir, il est important de valoriser et reconnaître le geste de chacun. Nous incitons les médias à créer une rubrique hebdomadaire informant sur les éco-gestes des lecteurs. Chaque rubrique présenterait un conseil et mettrait au défi les lecteurs : chaque participant aurait l'opportunité d'envoyer une photo de son action. La meilleure photo mettrait en lumière le geste de la semaine, diffusé dans les supports du média et sur ses réseaux sociaux. Les médias doivent être le vecteur de sensibilisation n° 1 des citoyens afin de les encourager dans leurs éco-gestes. Lecteurs, journalistes, ce défi est pour vous et nous pouvons commencer par les magazines des lycées, des Villes, des Départements et des Régions !

« La jeunesse est l'avenir du monde.

Nous nous mobiliserons et n'attendrons pas que les initiatives viennent du haut »

Marie, lycée Marguerite Yourcenar (Vendée)

Et maintenant, vous allez vous dire, un manifeste de plus, et par des jeunes en plus, mais vous, femmes et hommes d'Etat, ministres, diplomates, que faites-vous ?

Pensez-vous qu'attendre, refuser tous dispositifs contraignants pour protéger son seul pays, soit réellement au cœur des enjeux de la COP 21 ?

Certains ne sont pas prêts, toujours pas, à aller de l'avant, pour préserver le peu de chance qui nous reste.

Mais regardez autour de vous, la société est en mouvement. Elle vous tend la main, à quel moment allez-vous saisir toutes ces bonnes volontés ?

Il y a, plus que jamais, des citoyens, des fondations et des jeunes comme nous, prêts à se mettre en marche pour contenir ce grand bouleversement lié au réchauffement climatique.

Aujourd'hui, en Pays de la Loire, les jeunes veulent que cela change par ces 13 actes. 13 actes, qui vous aideront à braver les superstitions et le mauvais augure, pour un avenir meilleur et responsable.